

RENTÉE SOLENNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

ACADÉMIE DE NANCY.

RENTÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 16 Novembre 1857.



NANCY,

GRIMBLÔT, V^R RAYBOIS ET C^{IE}, IMPRIM.-LIBR. DE L'ACADÉMIE DE NANCY,
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 125.

1857.

FRAGMENTS DU RAPPORT

SUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1856-57

PRÉSENTÉ PAR M. ED. SIMONIN

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

AU

CONSEIL ACADÉMIQUE

DANS LA SESSION DE NOVEMBRE 1857.

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années, vous avez été entretenus des régle-
ments, des programmes des cours et de la discipline de l'École
de médecine de Nancy, et l'attention que vous avez bien voulu
accorder aux six comptes rendus antérieurs permet, aujourd'hui,
plus de brièveté. Toutefois, appelé à vous présenter des faits bien
sérieux, après un orateur qui a fait vibrer les souvenirs que vous
avez gardés d'Athènes et de Rome, j'avoue, qu'à côté de l'intérêt
dont vous entourez l'École de médecine, je compte aussi un peu,
pour retenir votre attention, sur cet instinct naturel à l'homme,
qui le pousse à veiller au plus grand comme au plus cher de ses
intérêts matériels en ce monde : à la santé, qu'un vieux poète de
Sycione, Ariphron, exhaltait à peu près en ces termes : Santé !
la plus vénérable des divinités bien heureuses, puissé-je, avec
toi, passer le reste de ma vie ! puisses-tu être pour moi une hô-

tesse bienveillante ! S'il est, en effet, quelque charme dans la richesse, dans l'amour des enfants, dans la puissance suprême que les hommes regardent comme le bonheur des dieux, dans les secrets désirs que nous poursuivons ; si la divinité nous accorde quelque autre joie ou si elle donne quelque délassément à nos travaux, avec toi, Santé bienheureuse, tout fleurit, tout brille au printemps des grâces ; sans toi, il n'est pas de bonheur.

Après avoir rappelé le résultat définitif auquel les établissements d'instruction médicale ont mission de contribuer au profit de tous, je vais signaler les faits principaux qui se rapportent aux élèves de Nancy, à l'enseignement qui leur est offert et aux vœux formés, pour assurer à cet enseignement toutes les conséquences heureuses qu'il est possible de lui attribuer.

Si l'on se bornait à constater le nombre des cinquante-deux élèves inscrits en 1856-57, l'on n'aurait pas l'idée complète du mouvement communiqué par l'Ecole, dans cet ordre de faits. Il faut se souvenir des élèves désignés par elle à l'Intendance et employés dans les hôpitaux de la cinquième division militaire, et ne point oublier que, près de nous, à l'asile de Maréville, toutes les fonctions d'élève interne se trouvent, en ce moment, remplies par d'anciens lauréats de l'Ecole, dont les succès doivent être offerts à l'émulation des jeunes hommes que ces internes ont précédés dans nos cours.

Sur le nombre des élèves inscrits, quatorze avaient pour but les études relatives à la pharmacie, et cette catégorie d'étudiants nous a donné l'occasion de remarquer, qu'en général ils manquent d'orientation efficace dans leurs études. En effet, de ces quatorze jeunes gens, deux seulement ont pris, régulièrement, les quatre inscriptions de l'année scolaire. Sans nul doute, il faut tenir compte de la situation faite aux élèves en pharmacie, par les exigences du stage auquel ils sont appelés dans les officines, mais ils doivent être avertis hautement que les études théoriques, autrefois facultatives, se trouvent, désormais, au premier rang de leurs devoirs, et, qu'avant de s'engager dans une carrière dont les abords sont longs et difficiles à parcourir, ils doivent connaître parfaitement les salutaires exigences énoncées au décret du 21

août 1854, en vue d'assurer à leur savoir le niveau élevé qui doit marquer leur situation sociale.

Quant aux élèves en médecine, ils réalisent en partie, aujourd'hui, les prévisions que nous émettions, il y a quelques années, en considérant certaines difficultés relatives au baccalauréat ès sciences. L'impossibilité où se trouvent les étudiants en cours d'études, d'acquiescer ce premier grade universitaire sans encourir la perte d'un nombre d'inscriptions qui peut représenter celle d'une année entière de scolarité, a déterminé un certain nombre d'entre eux à borner leur ambition au seul titre d'officier de santé. Nous félicitons vivement les élèves qui, pour devenir docteurs, n'ont pas, cette année, reculé devant la rigueur du règlement, car les résultats dont il s'agit sont communs à tous les établissements d'instruction médicale, et nous devons désirer une certaine proportion entre le nombre des docteurs et celui des officiers de santé.

L'École a éprouvé, l'année dernière, la satisfaction de ne point se trouver dans la douloureuse nécessité d'annuler des inscriptions, et les seules mesures de notre discipline intérieure que j'oserai nommer paternelle, ont suffi pour éviter à quelques élèves l'application plus sérieuse de la pénalité universitaire. Faut-il conclure de ces faits que tous les élèves ont toujours compris parfaitement leurs devoirs et fait tous les efforts qui sont commandés par l'austérité et par l'étendue des études médicales ? Nous en appelons à la conscience même de ces élèves pour résoudre cette question.

Passons maintenant en revue les faits principaux qui se rattachent à l'enseignement. Tout d'abord, remercions publiquement les administrations départementale et municipale d'avoir bien voulu, tout récemment, créer à l'École les ressources nécessaires pour assurer le nombre des quinze professeurs indiqué par le décret du 6 décembre 1854. Dès janvier prochain l'École, qui en 1856, a complété son cadre des huit professeurs titulaires et des quatre suppléants, utilisera le savoir de trois nouveaux fonctionnaires ayant le titre d'adjoints. La physiologie, cette base réelle de la médecine toute entière, enseignée, il est vrai, grâce au

zèle du professeur d'anatomie, deviendra l'objet d'un cours réglementaire, et, près de chacune des deux cliniques officielles se trouvera un professeur adjoint chargé de partager avec le titulaire le poids d'un enseignement qui a lieu pendant toute l'année.

Durant l'exercice dernier, l'Ecole a, pour la première fois, ouvert un cours spécial de pharmacie, et M. Delcominète, suppléant de M. le professeur Blondlot, a, dans ses leçons, fait preuve d'un savoir étendu et profond. Dans le cours d'anatomie et de physiologie, le microscope est intervenu lors de certaines démonstrations. Dans les cliniques, l'emploi des réactifs chimiques est venu agrandir le champ des investigations, et le diagnostic, c'est-à-dire, la solution de tous les problèmes qu'offre l'économie malade, a été éclairé d'un jour nouveau. Les professeurs de l'Ecole, convaincus, plus que jamais, de l'utilité de vérifier journellement les connaissances acquises par les élèves, ont eu recours, dans ce but, aux interrogations ; et, tandis qu'il s'établissait entre eux et leurs auditeurs ce lien permanent qui donne un caractère si spécial aux écoles secondaires, ils ont cherché, dans la rédaction de chacun des programmes réclamés par le Ministère, à établir dans l'enseignement l'unité et la concordance désirables. Enfin, les moyens matériels qui sont les instruments de quelques démonstrations n'ont point été négligés et se sont accrues par les dons envoyés par MM. les docteurs Bertin père, Dalien et Ch. Chatelain qui ont enrichi nos musées de pièces d'anatomie normale et d'anatomie pathologique.

Les travaux de l'année scolaire ont été terminés par les sessions ouvertes en septembre pour les examens des candidats aux divers titres professionnels. Dans la première session, consacrée aux futurs officiers de santé et aux élèves sages-femmes, cinq candidats se sont présentés, pour la première fois, au premier examen pour le titre d'officier de santé, et trois autres candidats se sont représentés au troisième examen, en vue du même titre. L'un de ces derniers candidats a été ajourné de nouveau et tous les autres ont franchi les diverses épreuves. En général, les examens ont été peu satisfaisants, et l'Ecole, qui, au reste, était à peine représentée à ces examens par ses élèves, est heureuse

que l'époque des mesures transitoires soit close définitivement. Elle n'aura plus, désormais, le triste spectacle de jeunes gens ayant fait isolément de très-louables efforts, en partie inutiles, pour s'initier très-incomplètement à une science qui ne peut, aujourd'hui, s'acquérir qu'au prix d'études régulièrement faites et publiques.

A cette même session, vingt et une sages-femmes ont été reçues après avoir montré un savoir solide.

Les épreuves de la seconde session, ouverte pour les candidats pharmaciens, ont été beaucoup moins bonnes encore que celles des candidats officiers de santé, et quatre candidats sur cinq ont été ajournés dès le premier examen. A ces candidats qui n'avaient pas fait suffisamment d'études régulières s'applique, surtout, la réflexion émise tout à l'heure à l'occasion des mesures transitoires.

Dans les dernières réunions du Conseil académique consacrées aux intérêts de l'enseignement supérieur, l'éminent rapporteur de l'une des commissions amenait, par la netteté de son argumentation, à un assentiment unanime les membres de l'assemblée, lors de deux votes, et, en conséquence, deux vœux étaient adressés à S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, en faveur de toutes les écoles secondaires de médecine (1). Le Conseil académique exprimait l'opinion que la vitalité de ces institutions était en partie attachée à la possibilité de délivrer douze inscriptions de faculté au lieu de huit, afin que le temps nécessaire à l'exposition des matières qui sont la base de tout enseignement médical, ne fût pas abrégé par les désavantages attachés à la scolarité de la troisième année d'études. Le conseil émettait, en même temps, le vœu que les élèves en pharmacie reçussent, dès leur entrée dans les écoles secondaires, les droits de scolarité attribués, depuis dix-sept années, aux élèves en médecine. L'Ecole espère toujours que ces vœux seront réalisés et que de nouvelles faveurs accordées aux écoles secondaires s'opposeront à l'entraî-

(1) V. p. 28, 29, 30, 31 et 32 du Rapport imprimé de M. le Premier Président Lezaud.

nement qui pousse, de plus en plus, vers Paris et les élèves et les familles elles-mêmes. Peut-être, dans un avenir peu éloigné, viendra-t-il à la pensée de chacun, qu'avant d'aborder les études des Facultés, les élèves en médecine devraient tous, sans exception, passer par les écoles dites préparatoires, et cette opinion peut être facilement prouvée à l'aide des réglemens qui concernent les écoles spéciales. On n'a jamais trouvé étrange, en effet, qu'avant d'entrer aux écoles d'application des ponts et chaussées, des mines, de l'artillerie, du génie et de l'état-major, le futur ingénieur des ponts et des mines, le futur officier d'artillerie, du génie et de l'état-major, fussent astreints à passer par l'école polytechnique et par celle de Saint-Cyr. L'École de Nancy puise un nouveau courage dans ses propres convictions et aussi dans les actes officiels. Lorsque, grâce à M. Faye, l'École de médecine de Nancy, en attendant la réglementation du 2 avril dernier, eut reçu l'autorisation d'appliquer son plan d'études longuement et mûrement médité, il fut évident, par l'essai tenté, que les études devaient être uniformes dans toutes les écoles, en se rapprochant le plus possible des programmes des Facultés, et qu'il était indispensable de permettre aux élèves d'acquérir, complètement, dans chacune des écoles, l'ensemble des connaissances dont il était question il n'y a qu'un instant. M. Faye avait parfaitement compris les entraves, les écueils et les dangers qui sont la conséquence des réglemens actuels et nous lui adressons de bien sincères et bien vifs remerciements pour s'être, pendant trois années, associé avec ardeur au développement de l'École de médecine de Nancy. Le règlement ministériel du 2 avril paraît être une moyenne appliquée aux diverses écoles, et par cela même, ne doit-on pas, dès lors, espérer pour elles d'heureuses modifications sans lesquelles on ne saurait expliquer les efforts bienveillants faits en vue de composer, avec soin, de nombreux personnels de professeurs. Fidèles à leur passé, les professeurs de l'École de Nancy apporteront, dans l'exécution des mesures nouvelles, tout leur zèle et tout leur dévouement, persuadés qu'ils faciliteront ainsi de nouveaux progrès.

Après avoir présenté le compte rendu du dernier exercice,

je crois de mon devoir d'adresser quelques conseils à MM. les élèves. Je dois leur dire que certains d'entre eux ont parfois manqué à des cours obligatoires, et délaissé à tort, certains exercices facultatifs ; que, dans la clinique médicale, ils n'ont point donné assez de soins à la rédaction des observations, et qu'ils n'ont point toujours suffisamment profité des ressources offertes par les amphithéâtres.

Il semble que, pendant que le professorat se régularise et grandit, l'effort individuel de quelques élèves faiblit dans la croyance fautive où ils sont de pouvoir remplacer le travail particulier par les ressources qu'offrent les cours. La bibliothèque aussi n'est point assez fréquentée, et, cependant, ce ne sont point seulement les sciences médicales qui doivent être l'objet continu des études du médecin. Il faut, s'il veut mériter la confiance et acquérir l'influence salutaire qu'il doit exercer dans sa noble profession, il faut qu'on retrouve l'homme derrière le praticien, et l'étudiant doit, longtemps à l'avance, songer à se ménager, dans son avenir, des jouissances pures et élevées, totalement indépendantes des hommes et des événements. Un spirituel écrivain a lancé un trait mordant que nous devons considérer comme une boutade, lorsque nous regardons autour de nous et lorsque nous songeons à tant de confrères aimés et honorés, mais, MM. les élèves, faites de telle sorte que vous ne puissiez être atteints par ce trait que je vais citer. Elie raconte que Socrate et un philosophe se consolait en pensant qu'ils verraient dans l'autre monde d'honnêtes gens, des philosophes, des poètes et des médecins. Des honnêtes gens, on en trouverait encore et beaucoup ; des philosophes, quelques-uns ; des poètes, il semble que tous soient allés depuis longtemps dans l'autre monde ; mais des médecins, avec qui Socrate aurait du plaisir à converser, à moins que ce ne soit sur sa santé, je n'en connais guère. Aussi, ajoute M. Daremberg, en parlant du médecin et de ses devoirs, je le conjure de redevenir ce qu'il était autrefois, l'homme le plus savant et le plus lettré de son temps, je le conjure de se remettre en possession de ces *litteræ humaniores* qui nous établissent dans un commerce de respectueuse familiarité avec les plus grands

esprits de l'antiquité ; qui donnent vue à la pensée sur tant de questions élevées, qui lui ouvrent tant et de si belles perspectives, qui assouplissent les mœurs et remplissent les lacunes de la vie, en adoucissent toutes les aspérités et en font oublier tous les mé-comptes. Vous connaissez déjà tous, je pense, MM. les élèves, ce mot de l'auteur de l'Esprit des lois : l'étude a été, pour moi, le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait pas adouci ; et, en écrivant ce mot, Montesquieu disait vrai.